

**CONSULTANT INTERNATIONAL POUR LE PROCESSUS D'ELABORATION
D'UNE STRATEGIE ET DES OUTILS DE DIALOGUE COMMUNAUTAIRE
POUR LA PROMOTION DU DROIT DE LA FEMME A LA SANTE SEXUELLE ET
DE LA REPRODUCTION**

TERMES DE REFERENCE DU CONSULTANT

I.CONTEXTE

La Côte d'Ivoire, au regard de la précarité de la situation de sa santé maternelle qui se chiffre à 614 décès maternelles pour 100 000 naissances vivantes (EDS-MICS 2012), et de ses besoins non satisfaits en Planification Familiale (PF) 27% (EDS-MICS 2012), a initié une étude en 2012 avec l'appui de l'UNFPA.

Cette recherche a porté sur les connaissances, les attitudes et les pratiques en matière de la Santé de la Reproduction et de la Planification Familiale. Il ressort de cette étude que l'un des facteurs de la faible fréquentation des services de la santé de la reproduction, est la faible implication des communautés en particulier des hommes dans les activités de santé de la reproduction.

Ainsi, la Côte d'Ivoire, avec l'appui de l'UNFPA a mis en place plusieurs stratégies novatrices dont « l'Ecole des Maris (EdM)»

Cette stratégie d'implication des hommes vise à faciliter l'utilisation des services de santé de la reproduction par les femmes. Elle vise également à transformer les normes sociales afin de réaliser une meilleure distribution du pouvoir de décision aux femmes, et une meilleure autonomisation pour un accès universel aux services de santé de la reproduction.

Inspirée de l'expérience du Niger, « l'EdM » a débuté en Côte d'Ivoire dans le district sanitaire de Toumodi en 2012 avec l'installation de vingt deux (22) « EdM ». Aujourd'hui cette bonne pratique est en train de gagner les autres districts sanitaires avec l'installation de deux (2) « EdM » dans le district sanitaire d'Odienné et trois (3) dans celui de Niakaramadougou.

Afin d'accélérer le processus d'implication des hommes, le Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida (MSLS) a programmé de se doter d'une démarche appelée « dialogue communautaire» pour standardiser l'approche de communication avec les différentes cibles de la communauté. Cette activité très importante, nécessite l'appui technique d'un consultant international.

C'est dans ce cadre que le Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida (MSLS) à travers la DCPNSR/PF, préconise avec l'appui financier et technique de l'UNFPA, le recrutement d'un consultant international sur une durée de trente (30) jours pour la facilitation du processus d'élaboration de cette démarche.

II. OBJECTIF DE LA CONSULTATION

L'objectif de la consultation est d'élaborer une démarche et des outils de dialogue communautaire en vue d'une transformation des normes sociales pour une meilleure utilisation des services de SR y compris la planification familiale,

III. TACHES DU CONSULTANT

Les principales tâches du consultant pour réaliser l'objectif sont :

- ✓ Faire une revue documentaire pour colliger l'essentiel des attitudes et pratiques des populations en Côte d'Ivoire, régies par les normes sociales dans le domaine de la planification familiale, la santé maternelle et les fistules obstétricales, le VIH&Sida, le mariage précoce, les MGF/excision, les violences sexuelles et les violences perpétrées par les partenaires intimes.
- ✓ Elaborer une démarche de dialogue communautaire pour une communication efficace avec les différentes cibles appropriées en vue de transformer progressivement les normes sociales pour une réduction de leurs effets néfastes sur le droit et la santé de la reproduction de la femme.
- ✓ Elaborer les outils nécessaires à chaque étape de la démarche pour guider la mise en œuvre de la stratégie de dialogue communautaire y compris les outils de formation des acteurs.
- ✓ Soumettre la stratégie et les outils pour validation par l'UNFPA et les partenaires de mise en œuvre
- ✓ Former les acteurs clés à la mise en œuvre de la démarche

IV. DEMARCHE D'EXECUTION DE LA CONSULTATION

Le consultant international proposera une démarche et un agenda pour l'exécution de ses tâches en vue de la réalisation des objectifs qui lui sont assignés.

V. DUREE DE LA CONSULTATION

La consultation durera 30 jours ouvrables y compris les Samedi et se répartit comme suit.

- ✓ Revue documentaire : 5 jours
- ✓ Elaboration de la démarche et des outils de dialogue communautaire : 15 jours
- ✓ Validation de la démarche et des outils : 3 jours
- ✓ Formation des acteurs de mise en œuvre : 5 jours
- ✓ Elaboration du rapport de mission : 2 jours

VI. PROFIL DU CONSULTANT

- ✓ Avoir un niveau d'études supérieures de Bac plus 2 ans minimum.
- ✓ Avoir une expérience avérée de 10 ans minimum en matière d'accompagnement des communautés, de communication pour le changement de comportement (CCC) et de développement d'outils de CCC.
- ✓ Avoir une expérience de 5 ans minimum dans le développement et la mise en œuvre de programme/projet axé sur le dialogue communautaire pour le changement des comportements individuels et des normes sociales.
- ✓ Avoir une expérience professionnelle dans les approches des engagements des hommes sur la promotion des droits de l'Homme, l'égalité du genre est un avantage
- ✓ Parler et écrire couramment le français.
- ✓ comprendre l'anglais est un avantage.
- ✓ Etre disponible au cours de la période indiquée.